



# Rémminiscence

## Appel à candidature Journées Européennes des Métiers d'Art Lunéville (Meurthe-et-Moselle, France)

En prévision des Journées Européennes des Métiers d'Art 2020, le Château de Lunéville, site du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (Pôle Bijou et Métiers d'Art et Médiathèque L'Orangerie) avec la Mission Métiers d'Art Grand Est, en partenariat avec la DRAC Grand Est lancent un appel à candidatures auprès de **professionnels des métiers d'art : créateurs, artistes et artisans d'art de tous horizons professionnels et géographiques** sur le thème « **Rémminiscence** ». Il s'agit de sélectionner une vingtaine de créateurs, de métiers et d'univers variés pour participer à cette manifestation qui a accueilli plus de 2000 visiteurs lors de l'édition 2019.

### 1) Le thème « Rémminiscence »

*Rémminiscence : Emprunt plus ou moins conscient fait par l'auteur d'une œuvre artistique à d'autres créateurs – Rappel à la mémoire d'un souvenir qui n'est pas reconnu comme tel - Souvenirs vagues et confus - Souvenir qui apparaît à l'esprit sans que les pensées antérieures à cette apparition n'y semblent rattachés.*

L'objet de cet appel à candidature est de **souligner le lien entre la création contemporaine issue des métiers d'art ou en lien avec les arts appliqués et les sites patrimoniaux 18<sup>ème</sup> qui accueilleront les JE-MA.**

Les métiers d'art contemporains continuent à **utiliser et transmettre des gestes anciens, parfois même ancestraux, en les enrichissant parfois de nouvelles techniques et en les confrontant à des usages, esthétiques ou matériaux totalement contemporains.**

Le 18<sup>ème</sup> siècle a eu une place très particulière dans le domaine des métiers d'art et des savoir-faire avec la naissance de **nouveaux métiers** (ébéniste et marqueteur par exemple), la **découverte de nouveaux matériaux** (la porcelaine pour l'Europe par exemple), la naissance des premiers travaux de **compilation des connaissances techniques** et de réflexions théoriques (*l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot et d'Alembert par exemple). C'est aussi **un siècle où le rapport au Monde est profondément bouleversé** tant par les découvertes et recherches scientifiques que par les débats d'idées qui traversent la société (avec tout particulièrement le Mouvement des Lumières). Marqué par les grandes découvertes archéologiques qui chamboulent l'esthétique (Pompéi et Herculaneum ou encore la Campagne d'Egypte), l'évolution des théories architecturales (style Régence, style Rocaille...) ou encore la mutation de l'Art des Jardins (du Jardin à la Française au Jardin à l'Anglaise)... la liste serait encore longue si l'on devait dresser de manière exhaustive tout le patrimoine matériel et immatériel qu'il nous a laissé.

**Les créateurs souhaitant participer à cet événement devront faire apparaître clairement dans leur dossier de candidatures le lien entre le sujet « Rémminiscence », le 18<sup>ème</sup> siècle et le travail qu'ils présentent.**

## 2) Les JEMA à Lunéville

Les Journées Européennes des Métiers d'Art à Lunéville se dérouleront sur près d'un mois, avec la mise en place d'une **exposition (ouverture publique du 19 mars au 12 avril)** qui permettra de « croiser » des pièces patrimoniales du fond de collection du musée du château de Lunéville et une sélection des pièces contemporaines des créateurs invités à participer. Cette exposition prend place dans différents espaces du Château, dont des espaces monumentaux.

Lors du temps fort des **10, 11 et 12 avril 2020**, les créateurs contemporains sélectionnés bénéficieront d'espaces d'expositions (surtout centrés sur leurs savoir-faire, c'est-à-dire en prévoyant des démonstrations) dans les **espaces intérieurs ou les jardins du château** et/ou dans les locaux de la **médiathèque de l'Orangerie** (la médiathèque va proposer une sous-thématique autour de la notion de Jardin d'Hiver). Les sites accueillant la manifestation étant « classés », certaines activités et/ou démonstrations ne pourront pas être accueillies dans les espaces intérieurs.

Par ailleurs, un travail est conduit avec les **lycées professionnels locaux disposant de sections métiers art** (broderie, ébénisterie, ferronnerie). Les élèves seront amenés à travailler sur le même sujet Réminiscences tout au long de l'année, et les sections seront ensuite présente sur le site durant les JEMA.

La journée du **10 avril est réservée à l'accueil du public scolaire** (primaires, collèges et lycées), elle sera ouverte de 9h à 17h. **Le samedi 11 avril la manifestation sera ouverte au public de 10h à 19h et le dimanche 12 avril de 10h à 18h.**

Les organisateurs prendront en charge les repas de midi des créateurs invités ainsi qu'un espace « catering », et travaillent actuellement à organiser l'accueil des créateurs (nuitées et repas du soir) chez des habitants du territoire.

## 3) Critères de sélection

- **Mise en œuvre d'un savoir-faire relevant des Métiers d'art** (<https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/fiches-metiers>)
- **Cohérence du dossier par rapport à la thématique de l'événement**
- **Contemporanéité des travaux proposés**
- **Complémentarité entre les dossiers sélectionnés**

## 4) Pour candidater

Les dossiers de candidatures doivent être adressés **avant le 15 novembre 2019 minuit** par mail à [mma-noha@delunevilleabaccarat.fr](mailto:mma-noha@delunevilleabaccarat.fr). Un accusé de réception vous sera adressé dès réception, si vous ne le recevez pas sous trois jours merci de nous recontacter au 03 83 76 06 99 il est possible que votre candidature n'ait pas été délivrée (dossier trop lourd...)

**Les candidats retenus seront informés dans la première semaine de décembre 2019.**

Le dossier doit comporter :

- un CV du créateur (nom, prénom, date de naissance, nom d'entreprise, n° Siret, adresse, téléphone, mail, site internet, parcours de formation et parcours artistique...)
- un texte de présentation du projet avec 1 à 3 pièces ou projets de pièces proposées pour l'exposition, justifiant de l'adéquation avec la thématique et leurs descriptifs, titres, formats et valeurs d'assurance
- 2 à 3 photos ou croquis des pièces proposées au format jpeg en haute définition (au moins 1Mo par image)
- un book autour du travail du créateur
- un portrait photographique du créateur (format jpeg)
- un descriptif rapide des besoins pour le « stand » des 10, 11 et 12 avril (espace nécessaire à minima, intérieur/extérieur, eau, électricité, besoins en scénographie, matériels amenés ...)

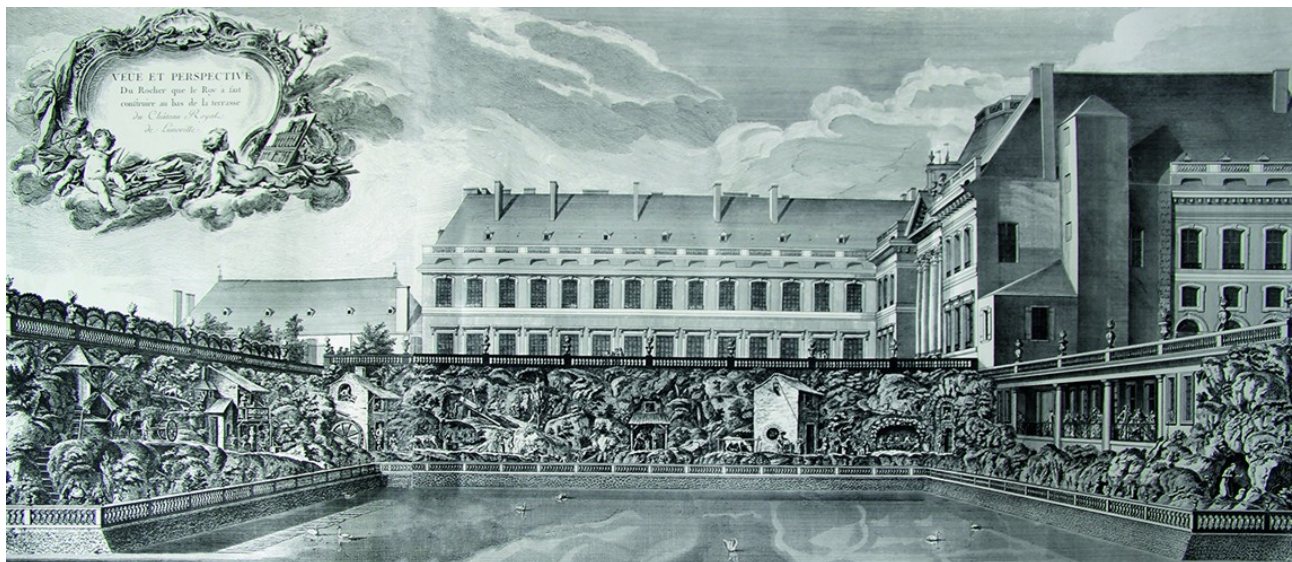
## RAPIDE HISTOIRE DU SITE DE LA MANIFESTATION : CHÂTEAU DE LUNÉVILLE, PARC DES BOSQUETS ET ORANGERIE

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le duc Henri II démolit l'ancien château féodal des ducs de Lorraine et en construit un nouveau, plus moderne. Celui-ci fut très endommagé lors de la Guerre de Trente Ans (1618-1648). En 1702, il devient la résidence officielle de **Léopold I<sup>er</sup>, duc de Lorraine**. Ce dernier en confie la reconstruction à **Germain Boffrand**, élève de Jules Hardouin-Mansart, le célèbre architecte du château de Versailles. Lunéville devient dès lors le « **petit Versailles lorrain** ».

Lorsqu'en 1737, **Stanislas** hérite du duché de Lorraine et s'installe avec sa cour au château de Lunéville, il décide d'embellir les jardins par la construction de Fabriques, de Chartreuses (accueillant salons et potagers des courtisans) mais aussi du Rocher (ensemble magistral de 88 automates). Pour ce faire, il fait appel au célèbre architecte Emmanuel Héré. C'est dans ce contexte que sera également construit le bâtiment de **l'Orangerie**, qui accueille les plantes exotiques du jardin durant les hivers rudes.

La Cour compte plusieurs dizaines de courtisans qui se rassemblent chaque jour dans les pièces publiques du château. Avec les domestiques qui assurent le service, plusieurs centaines de personnes se croisent dans les salles des gardes et de la livrée, ainsi que dans l'escalier d'honneur. Certains courtisans sont investis de charges officielles (chambellan, maître d'hôtel, maître de la garde-robe, dame d'honneur, gouvernante...). Comme dans la plupart des résidences princières de l'époque, la mise en scène de la science participe à une politique de prestige. Un cabinet de physique, appelé « **salle des machines** », est créé à Lunéville. Il est dédié à l'enseignement par l'expérience et fait la renommée du château au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. **Philippe Vayringe** y a notamment travaillé, devenant l'horloger et le machiniste du duc Léopold.

De grands savants viennent à Lunéville tels que des inventeurs (Philippe Vayringe, François Richard), des scientifiques (Maupertuis, Emilie du Châtelet) ou encore des philosophes (Voltaire). La venue de ces grands personnages fait de Lunéville une des plus brillantes cours dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle.



### L'IMPORTANCE DES RESSOURCES NATURELLES LOCALES

- **Des mines de sel** qui apporteront de grandes richesses
- **Des sous-sols composés de marnes, d'argiles et de sable** qui sont à la source des faïences, productions verrières et colorations
- **De l'eau** (la Meurthe et la Vezouze) qui permette de transporter le bois qui chauffera les fours des manufactures de faïence et de cristal mais apportera aussi sa force motrice (pétrissage des argiles ...)
- **Des forêts** qui apporteront le combustible pour les fours



# RAPIDE HISTOIRE DES MÉTIERS D'ART SUR LE TERRITOIRE DE LUNÉVILLE

## TROIS MANUFACTURES ROYALES :

### FAIENCERIE DE LUNEVILLE

**1730** : Jacques **CHAMBRETTE** (à l'origine maître faïencier à Dijon) obtint ses lettres de franchises (ou permis de fabriquer) – Les 1<sup>ères</sup> pièces sortent des fours – Il est exempté de taxes (environ 20 ouvriers) – Cuisson « grand feu » donc seulement 5 couleurs

**1748** : Mise au point de la **technique du « Réverbère »** (décor posé sur l'émail déjà cuit et recuit à « petit feu ») = des décors de grande finesse et raffinement et plus de couleurs

**1749** : Autorisation de travailler la Terre de Pipe (développement des sculptures) et collaboration avec **Paul-Louis Cyfflé** et obtient le titre de « Manufacture Royale » (environ 250 ouvriers)

### FAIENCERIE DE SAINT-CLEMENT

**1757** : Jacques **CHABRETTE** découvre des bancs d'argile sur la commune de Saint-Clément - La commune est sur le territoire des Trois Evêchés donc les produits qui y seront fabriqués échapperont aux taxes à l'exportation vers la France (contrairement à Lunéville qui est sur le Duché de Lorraine)

**1758** : Il obtient des lettres patentes l'autorisant à créer une nouvelle manufacture, avec les mêmes privilèges que celle de Lunéville

**1763** : Il vend la faïencerie à l'architecte **Richard Mique** qui fonde le **style « Louis XVI »** et obtient le rare privilège de décorer ses pièces avec de l'or - La Manufacture développe aussi les collections de **Chiens de Fô**

### MANUFACTURE VERRIERE DE BACCARAT

**1760** : Une crue entraîne la fermeture de la saline de Rosières, le bois flotté des Vosges n'a plus de débouchés

**1764** : l'Evêque de Metz sollicite l'autorisation d'ouvrir une verrerie à Baccarat et crée la **Verrerie Sainte Anne** (carreaux à vitres, miroirs, services de verres) qui rachetée par le Maître Verrier Antoine Renault (1773) devient la 3<sup>ème</sup> plus grande verrerie d'Europe

**1816** : Rachat par l'industriel **Aimé Gabriel d'Artigues** qui la transforme en **Cristallerie** (4 fours à Cristal et sa propre usine de minium) - Un lien fort avec les faïenceries qui rachètent les déchets pour leurs couvertes

**1823** : Première commande Royale par Louis XVIII

**1841** : Arrivée du jeune ingénieur **François-Eugène de Fontenay** qui apporte le savoir-faire du verre de couleur et met au point les premiers presse-papiers multicolores

**1855 : 1 125 ouvriers - 1900 : 2 223 ouvriers** (une des grandes usines françaises)

## MAIS AUSSI :

### LA BRODERIE « POINT DE LUNEVILLE » ET BRODERIE PERLEE

**18<sup>ème</sup> siècle** : Sous les règnes de Léopold et Stanislas les gens de la Cour rivalisent d'élégance et des brodeurs locaux parent les tissus des vêtements

**Vers 1810** : Apparition du **Point de Lunéville sur tulle** qui *imite* certaines dentelles par un procédé de broderie et se réalise d'abord à l'aiguille puis au crochet - Très fort impact économique (près de 40 000 femmes embauchées) - Déclin Seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle : déclin car concurrence de la dentelle mécanique

**1867** : Pour tenter de sauver son entreprise de broderie M. Ferry-Bonnechaux à l'idée d'utiliser crochet et métier pour enrichir les tissus par une pose de perles et de paillettes

**1919** : 53 entreprises et 24 000 brodeuses dans l'arrondissement de Lunéville

### LA VANNERIE

Autour de la commune de **Glonville** nombreuses oseraies plantées de saules qui produisent un osier blanc réputé comme l'un des meilleurs de France - **1920** : Ouverture de l'entreprise **Aubry-Gaspard** qui récolte de l'osier à Glonville, puis dès 1935 assure le négoce régional de vanneries utilitaires, fabriquées sur place

### LA CHAPELERIE

**Manufacture Langenhagen** (1872-1919), cette maison fondée en 1832 en Moselle est spécialisée dans la fabrication des **chapeaux Lataniers, panamas, en fibres exotiques, de Java en rotin ou en écorce de bambou et chapeaux de Madagascar.**

ETC.